



COIL S.A.
COMPTES CONSOLIDÉS
pour l'exercice clos
le 31 décembre 2008

Comptes annuels consolidés et audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2008
préparés conformément aux normes IFRS.



investor.relations@coil.be

Gouvernance d'entreprises

Le 12 mars 2009, la Commission « Corporate Governance » a publié l'édition 2009 du Code belge de gouvernance d'entreprises.

Au moment de la publication de ces comptes annuels, la déclaration « Corporate Governance » du Groupe était en préparation. Le Groupe a l'intention de publier avant la fin du deuxième trimestre 2009, un rapport annuel incluant les comptes consolidés 2008 et la déclaration « Corporate Governance » selon les exigences de l'édition 2009 de ce code.

INFORMATIONS GENERALES

Forme juridique:	Société anonyme de droit belge
Siège social:	4, rue de la Presse, B-1000 Bruxelles, Belgique
No. d'immatriculation/TVA:	BE 0448 204 633
Bureaux de la Société et ses filiales opérationnelles:	Belgique Coil S.A., Roosveld 5, B-3400 Landen. Tél : +32 11 88 01 88 Fax : +32 11 83 19 20 France United Anodisers SAS., 1 rue Alfred de Vigny, 78112 Fourqueux. Tél : +33 1 39 04 22 77 Fax : +33 1 39 04 22 79 Allemagne Coil GmbH, Claude-Breda-Strasse 1, D-06400 Bernburg. Tél : +49 03 47 10 00 23 Fax : +49 03 47 13 00 23 30 Royaume Uni Heywood Metal Finishers Limited, Field Hills, Red Doles Lane, Leeds Road, Huddersfield HD2 1YG Tél : +44 1484 533142 Fax: +44 1484 435175 LHT Anodisers Limited, Wallingford Road, Uxbridge, Middlesex UB8 2SR Tél: +44 1895 817709 Fax: +44 1895 274275
Conseil d'administration:	M. Laurent Chevalier, Président du Conseil d'Administration Finance & Management International N.V., (représentée par M. Timothy Hutton, Administrateur), Administrateur-délégué M. Charles van der Haegen M. Bernard Legrand M. Yves Willems
Conseillers juridiques:	Delwaide Avocats , Avenue Louise 149/5, B-1050 Bruxelles, Belgique
Commissaires:	BDO Atrio Réviseurs d'Entreprises Sc. S.C.R.L. (représentée par M. Lieven van Brussel, Associé-Administrateur), Uitbreidingstraat 66 bus 13, B-2600 Berchem, Belgique
Banques:	Commerzbank, Breiter Weg 2000, D-39104 Magdeburg, Allemagne Fortis S.A. Vital Decosterstraat 42, B-3000 Louvain, Belgique ING Belgique S.A. Bondgenotenlaan 31, B-3000 Louvain, Belgique Lloyds TSB Bank PLC Avenue de Terveuren 2, B-1040 Bruxelles, Belgique Monte Paschi Belgio S.A. Rue Joseph II, 24, B-1000 Bruxelles, Belgique Natixis Luxembourg S.A. 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg Yorkshire Bank Kingsgate House, Kings Gate, Canal Road, Bradford, West Yorkshire, BD1 4SJ, Royaume Uni
Marché de cotation :	Eurolist de Euronext Paris – Compartiment C (Code : BE0160342011)
Liquidity Provider:	Portzamparc S.A. , Société de Bourse, 13, rue de la Brasserie, 44100 Nantes, France

RAPPORT DE GESTION

Définitions: « K€ » '000 Euros
 « EBITDA » résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et provisions

CHIFFRES CLÉS

(K€)	Année 2008	Année 2007	Année 2006
Compte de résultats			
Chiffre d'affaires	29 232	27 962	21 468
Résultat brut	5 868	6 222	4 961
Marge brute	20,07%	22,25%	23,11%
Résultat d'exploitation	447	1 171	1 283
Marge d'exploitation	1,53%	4,19%	5,98%
Résultat net avant impôts	(725)	(234)	160
Résultat net	(924)	(323)	179
Marge nette	(3,16)%	(1,16)%	0,83%
Cash Flow			
EBITDA	3 617	4 315	4 285
EBITDA/Chiffre d'affaires	12,37%	15,43%	19,96%
Free Cash Flow (EBITDA – Investissements)	2 914	2 837	3 333
Bilan			
Fonds de roulement opérationnel (actif circulant – liquidités – passif circulant + dettes bancaires à court terme)	1 943	2 579	2 911
Actif immobilisé corporel	21 765	24 940	23 245
Actif Total	34 102	37 941	33 682
Dettes à long terme	7 503	14 520	8 343
Capitaux propres	12 959	14 912	12 311

Environnement économique et l'action

Dans un contexte d'une crise financière et économique sans précédent, et tenant compte de la dépendance du Groupe aux secteurs de la métallurgie et de la construction, le cours de l'action a fortement baissé au cours de la période.

L'anodisation en continu

Au cours du premier trimestre 2008, le déstockage des distributeurs de métal a eu un impact négatif sur le niveau d'activité de l'anodisation en continu. Ce mouvement récurrent d'une durée d'environ trois à six mois intervient tous les 3 à 4 ans. Plus de 60 % des ventes de la Société se font indirectement par les distributeurs de métal. Une baisse importante du cours de l'aluminium retarde systématiquement la demande des distributeurs de métal, qui attendent que le prix atteigne son niveau le plus bas. Les demandes sur le marché sont satisfaites par la réduction des stocks.

C'est seulement à l'épuisement de ces stocks qu'on assiste à une reprise des commandes permettant un retour rapide à des conditions normales de marché. Ce phénomène de déstockage a eu un impact négatif sur l'activité au premier trimestre 2008.

Cependant, après le premier trimestre 2008, la demande n'est pas revenue au niveau de 2007. Malgré une tendance à la reprise de l'activité, celle-ci est restée faible jusqu'au quatrième trimestre 2008. L'effondrement du climat économique et financier, a entraîné une nouvelle chute brutale du cours de l'aluminium et les ventes ont continué à se dégrader au cours des mois de novembre et de décembre, atteignant un niveau encore plus bas qu'au premier trimestre 2008. Le Groupe a ainsi entrepris une restructuration rapide de ses capacités de production afin de réduire au maximum les coûts et de s'adapter à ces conditions de marché dégradées.

Malgré une année très difficile par ailleurs, la nouvelle activité « Projets » de la Société (fourniture de métal et traitement de surface) a enregistré un début très prometteur, représentant 10,7 % des ventes dans l'anodisation en continu. Avec un impact minimal sur les fonds de roulement du Groupe, cette activité a été fortement rentable. L'exposition aux fluctuations du cours de l'aluminium est limitée car le prix à terme du métal est immédiatement couvert auprès des fournisseurs, en tenant compte du calendrier de livraison des projets.

En 2008, les activités de Coil N.V and Coil GmbH ont été consolidées en une seule « business unit » sous le contrôle d'un responsable unique. Cette action permet une meilleure intégration opérationnelle et une maximisation de la réduction des coûts.

Anodisation par lots

Malgré un environnement économique très dégradé au Royaume-Uni, particulièrement dans le secteur de la construction, les deux filiales britanniques ont enregistré un niveau d'activité record. Une large partie de cette amélioration s'explique par la concentration du marché suite à l'acquisition de ces nouvelles filiales en 2007. L'activité a connu de bonnes performances avec des conditions de marché favorables sur la période, malgré un affaiblissement de la demande au cours du quatrième trimestre 2008. L'anodisation liée aux nouveaux projets architecturaux a connu un niveau d'activité supérieur aux objectifs. Cependant, la baisse substantielle du cours de la Livre Sterling de 1,46€ en moyenne en 2007 à 1,26€ en 2008 a pesé sur les résultats consolidés.

En 2008, les activités au Royaume-Uni ont été consolidées en une seule « business unit » sous le contrôle d'un manager. Cette action permet une meilleure intégration opérationnelle et une maximisation de la réduction des coûts.

Compte de résultats

Pendant l'année 2008, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 27 962 K€ à 29 232 K€, soit une augmentation de 4,5 % comparé à l'année 2007 (11 mois compte tenu de la date d'acquisition au 7 février).

Le chiffre d'affaires de l'anodisation en continu a baissé de 3,9 % de 21 077 K€ à 20 265 K€, alors que le chiffre d'affaires de l'anodisation par lots a enregistré une augmentation de 30,2 % et a terminé à 8 967 K€ pour la période pour atteindre 31% du chiffre d'affaires du groupe.

Le chiffre d'affaires provenant du marché anglais continue sa progression et a atteint 9 488 K€ pour l'exercice 2008 représentant 32 % du chiffre d'affaires total du groupe, grâce à la forte progression de l'activité de l'anodisation par lots (voir ci-dessus). Le chiffre d'affaires a diminué de 3 % en Allemagne, de 19 % en Belgique, de 25 % en Italie, de

21 % en France mais a augmenté de 842 K€ à 2 288 K€ dans les autres pays, principalement grâce à l'activité « Projets », hors Europe.

Le résultat brut a diminué de 5,7 % de 6 222 K€ à 5 868 K€, et le taux de marge brute a baissé de 22,2 % à 20,07 % du fait :

- de l'activité des ventes de métal qui a un taux de marge brute inférieur à celui du traitement de surface
- d'une augmentation des coûts variables (dont une partie n'est pas totalement proportionnelle à la production) à cause de la baisse de l'activité anodisation en continu.

Les frais des services commerciaux et administratifs ont augmenté de 429 K€ à un niveau de 5 241 K€. Cette augmentation inclut une provision de 288 K€ liée à une prime exceptionnelle en contrepartie d'une réserve pour augmentation du capital (voir note 16).

Les frais de recherche et de développement ont baissé de 239K€ pour l'exercice 2007 à 180 K€. Cette baisse est expliquée par la réception d'une subvention de 166 K€ qui a permis de financer une dépense de 102 K€ liée à un projet de recherche en collaboration avec les chercheurs de l'université de Bruxelles.

Le résultat d'exploitation se situe à 447 K€ comparé à 1 171 K€ en 2007, soit une marge opérationnelle qui passe de 4,19 % à 1,53 % du chiffre d'affaires.

Les charges financières ont diminué de 1 405 K€ à 1 172 K€, grâce à une baisse des intérêts payés suite remboursements des emprunts et des intérêts reçus plus élevés, engendrés principalement par une augmentation du niveau de trésorerie en Angleterre. Par ailleurs, les charges bancaires étaient plus élevées en 2007 à cause des acquisitions des sociétés anglaises.

La Société a donc enregistré une perte avant impôts de 725 K€, contre une perte de 234 K€ pour l'exercice 2007.

La Société bénéficie d'importantes pertes fiscales reportables en Belgique et en Allemagne. Le Groupe a cependant enregistré une charge d'impôts de 236 K€ en Angleterre. La Société a comptabilisé une perte après impôts de 636 K€, contre une perte de 323 K€ l'année précédente.

Rapporté à un nombre d'actions en circulation dont la moyenne pondérée est passée de 1 553 365 à 1 622 798, le résultat net par action est négatif de 0,57 €, contre un résultat négatif de 0.21 € pour l'année 2007.

Bilan

Le poste d'immobilisations corporelles diminuent de 24 940 K€ à 21 765 K€. D'une part, les acquisitions d'immobilisations ont été maintenues à un niveau relativement bas pendant l'exercice 2008, et d'autre part, pour 718 K€, par l'écart de conversion calculé suite à la baisse significative du livre sterling.

Les actifs incorporels ont diminué de 2 774 K€ à 2 217 K€, presque entièrement expliqué par l'écart de conversion de 529 K€.

Le niveau des impôts différés reste inchangé à 836 K€ et les cautions et garanties ont légèrement augmenté à 62 K€ respectivement.

En conclusion, l'actif non circulant a diminué de 28 598K€ à 24 880K€.

Les stocks ont légèrement diminué et ont atteint 1 595 K€ contre 1 669 K€ au 31 décembre 2007. Les créances ont augmenté de 5 792 K€ à 5 935K€, majoritairement expliqué par la forte activité commerciale en Angleterre et malgré la dévaluation lié au taux de change du livre sterling. La valeur des instruments financiers (contrats de swap de taux d'intérêt) est tombée à zéro contre 75 K€ au 31 décembre 2007. Le niveau de la trésorerie a diminué à 1 692 K€ de 1 807 K€ au 31 décembre 2007, après écart de conversion.

Le total du bilan a diminué de 37 941 K€ à 34 102K€.

Les fonds propres ont diminué de 14 912 K€ à 12 959 K€. Cette baisse est d'une part expliquée par les pertes subies et d'autre part par l'exécution d'options d'achat sur les emprunts convertibles en capital et une réserve lié aux instruments financiers de 195 K€.

Les emprunts bancaires à long terme ont diminué de 14 520 K€ à 7 503 K€, expliqué par le remboursement des dettes selon le échéancier et le reclassement en court terme de 4 600 K€ d'emprunts long terme de la Société, qui arrivent à l'échéance en 2010 (voir note 16).

Une partie importante de la dette bénéficie d'échéances longues, jusqu'en 2019 chez Coil GmbH et jusqu'en 2022 en Angleterre. Les remboursements normalement dus sont de 2 441 K€ en 2009. La société a aussi remboursé en mars 2009, et par anticipation, le crédit d'acquisition en Angleterre, d'un montant d'environ 320 K€. En 2010, les échéances prévues représentent un total de 5 693 K€, y compris un crédit renouvelable long terme de 3 600 K€, que la Société prévoit de refinancer par anticipation ou à son échéance.

Les filiales anglaises ont comptabilisé 194 K€ en impôts courants (118 K€ au 31 décembre 2007), alors que la Société et la filiale allemande ont comptabilisé 286 K€ en impôts différés (444 K€ au 31 décembre 2007).

Les passifs circulants opérationnels ont augmenté de 7 914€ à 13 144 K€, pour 4 600 K€ expliqué par le reclassement en court terme de certains prêts bancaires (voir ci-dessus). Les fournisseurs ont augmenté de 2 639 K€ à 3 586K€, les dettes fiscales et sociales de 941 K€ à 1 091 K€. Les charges à imputer ont par contre diminué de 1 102 K€ à 515 K€.

Le niveau de la dette à court terme a augmenté de 7 914 € à 13 144K€.

Ressources et emplois de fonds

Le cash flow des activités d'exploitation a diminué de 1 171 K€ à 477 K€. L'EBITDA (résultat d'exploitation et autres profits + amortissements) a diminué de 4 315 K€ à 3 616 K€. Il représente 12,4 % du chiffre d'affaires, en diminution d'un niveau de 15,4 % au 31 décembre 2007. Les mouvements des composants du fond de roulement opérationnel (créances, stocks, créditeurs) ont eu une contribution positive de trésorerie de 526 K€.

Les investissements ont atteint 702 K€ dans la période, représentant une baisse de 776 K€. Ces investissements sont principalement composés d'amélioration et remplacements des parties des lignes de production en Belgique et en Allemagne.

Après réduction de l'endettement à long terme, la trésorerie a diminué de 115 K€ comparé à son niveau fin 2007.

Recherche et développement

Le Groupe considère que l'anodisation est le meilleur traitement de l'aluminium, permettant des gammes très larges de couleurs et de finitions, couplées à une protection efficace de très longue durée. Etant donné la croissance projetée du marché global et les avantages environnementaux de l'aluminium, le Groupe ne cherche pas à diversifier en dehors du marché de l'anodisation. Tout travail de développement des produits et des procédés (en interne ou avec la participation des tiers) sera effectué dans le but d'élargir la gamme de produits anodisés plutôt que dans un optique de recherche et développement pur.

Facteurs de risque

Le Groupe est évidemment sujet à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. Le procédé de production de la société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qu'il pourrait ne pas être en mesure d'être répercuté intégralement dans les prix de vente.

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Généralement le Groupe n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash flow et la rentabilité. Suite à la chute brutale des prix de l'aluminium lors du quatrième trimestre 2008, le Groupe est toujours impacté par un déstockage profond dans le marché de l'aluminium.

Compte tenu de la nouvelle activité « Projets », menée sous le nom « United Anodisers », le Groupe devra maintenant fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique du Groupe, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est acheté immédiatement au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicable en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont couverts à terme. Occasionnellement, le Groupe peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks très limités de métal, dont la valeur sera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut être ponctuellement très élevée et excéder la capacité disponible. Puisque le Groupe peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, ce type de métal ne viendra généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut générer de longs délais de livraison. Ceci a provoqué un manque de métal sur le marché en 2007, réduit la quantité de métal disponible pour un traitement par le Groupe et, en conséquence, ponctuellement freiné la croissance des ventes.

Une troisième ligne d'anodisation en continu est entrée en production en Italie en 2007. Elle se présente comme un concurrent des clients laminoirs du Groupe (en vendant le métal et le traitement de surface) plutôt que comme un concurrent direct du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées). La politique du Groupe consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Déclaration d'intention d'Alucoat Conversion S.A.U.

Dans la déclaration d'intention d'Alucoat Conversion S.A.U. à l'Autorité des Marchés des Financiers le 7 décembre 2006, Alucoat a déclaré qu'elle :

' ... (i) agit seul; (ii) a l'intention de faire de nouveaux achats, (iii) a l'intention, en principe, d'acquérir le contrôle de la société; et (iv) a l'intention d'être nommé au Conseil d'Administration '

L'annonce de cette déclaration a eu un effet immédiat et important sur l'augmentation de la valeur des actions et les volumes négociés.

Dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007, il est exposé que :

« Le représentant d'Alucoat fait observer que ses intentions ont été déclarées, conformément à la loi, auprès des autorités de marché. Le Président d'Alucoat confirme que ses intentions telles que déclarées auprès des autorités de marché sont toujours d'actualité ».

Cependant, dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2008, il est exposé que:

«... Alucoat déclare que la déclaration qu'elle a déposée auprès de l'AMF répondait à une obligation légale, qu'elle n'a jamais eu l'intention ferme de prendre le contrôle de la société et que l'acquisition de ce contrôle constituait une simple possibilité. Alucoat déclare, pour le surplus, qu'à ce stade, elle envisage seulement de maintenir sa participation de 10 % et n'a pas d'intention de lancer une offre publique d'acquisitions à court terme... ».

Le Conseil d'Administration a demandé aux conseillers juridiques de la Société de considérer les éventuelles conséquences pour le Groupe et ses actionnaires pouvant résulter des susdites déclarations.

Événements significatifs postérieurs à la date de clôture du 31 décembre 2008

Néant

Conclusion

2008 a été une année sans précédent dans l'histoire du Groupe. Normalement, le Groupe subit des cycles de déstockage tous les 3 à 4 ans, lié à une baisse des prix. Ce déstockage cyclique a eu lieu au premier trimestre 2008. Suite à la crise financière et la détérioration significative du climat économique, le Groupe a subi un deuxième déstockage exceptionnel et très sévère au quatrième trimestre 2008. En conséquence, le groupe a dû prendre des mesures drastiques pour réduire la capacité de production et ses coûts. Malgré ces efforts, le cash flow et la rentabilité resteront sous pression, en attendant des conditions de marché « normales ». A la fin du premier trimestre 2009, rien ne permet de tabler sur un retournement de la situation. Le Groupe continue de gérer ses coûts tout en cherchant à maximiser les opportunités du marché.

Les avantages liés à la diversification obtenus par les acquisitions récentes au Royaume-Uni, ont été clairement démontrés en 2008. La nouvelle activité « Projets » a déjà démontrée un potentiel très important.

Malgré la crise économique actuelle, les fondamentaux du Groupe restent solides. Le marché de l'aluminium a un potentiel important de croissance. De surcroît, il y a une tendance de mouvement dans le marché vers l'aluminium anodisé grâce à sa durée de vie très longue et sa totale recyclabilité. Le Groupe a une position très forte sur le marché mondial de l'anodisation d'aluminium en continue et sur le marché britannique de l'anodisation par lots, avec la gamme la plus large de traitements d'anodisation.

Le Conseil d'Administration

Le 29 avril 2009

COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	2	29 232	27 962	21 468
Coûts de production	3	(23 364)	(21 740)	(16 507)
Résultat brut		5 868	6 222	4 961
Frais des services commerciaux et administratifs	3	(5 241)	(4 812)	(3 473)
Frais de recherche & développement	4	(180)	(239)	(205)
Résultat d'exploitation		447	1 171	1 283
Frais financiers	6	(1 172)	(1 405)	(1 123)
Résultat net avant impôts		(725)	(234)	160
Impôts différés reconnus	7	37	33	19
Impôts		(236)	(122)	–
Résultat net après impôts		(924)	(323)	179
Part des tiers		–	71	–
Part du groupe		–	(394)	–
Résultat par action				
Résultat net par action		(0,57)€	(0,21)€	0,12€
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	13	1 622 798	1 553 365	1 455 264

Les notes des pages 16 à 44 font partie intégrante de ces états financiers.

BILAN

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2008	2007	2006
Actifs non circulants				
Immobilisations corporelles	8	21 765	24 940	23 245
<i>Terrains et constructions</i>		7 531	8 518	7 420
<i>Installations et machines</i>		14 198	16 354	15 777
<i>Mobilier et outillage</i>		36	68	48
Immobilisations incorporelles	8	2 217	2 774	274
Impôts différés	15	836	836	836
Garanties & dépôts		62	48	49
Total		24 880	28 598	24 404
Actifs circulants				
Stocks	9	1 595	1 669	1 464
Créances	10	5 935	5 792	5 652
Instruments financiers	20	–	75	81
Liquidités	11	1 692	1 807	2 081
Total		9 222	9 343	9 278
Total de l'Actif		34 102	37 941	33 682
Financés par				
Capitaux propres				
Capital appelé	13	4 885	4 714	4 211
Prime d'émission		2 650	2 650	631
Réserves		5 619	6 933	7 517
Emprunts convertibles en capital/minorité		–	511	–
Intérêt minoritaire		–	71	–
Réserve instruments financiers		(195)	33	(48)
Total		12 959	14 912	12 311
Établissements de crédit : Dettes à plus d'un an	14	7 503	14 520	8 343
Impôts		194	118	–
Impôts différés		286	444	–
Autres sources de fonds				
Subventions		16	33	51
Dettes à court terme				
Instruments financiers		195	42	129
Dettes bancaires à court terme		7 362	2 990	8 643
Créditeurs	12	5 587	4 882	4 205
Total		13 144	7 914	12 977
Total du Passif		34 102	37 941	33 682

Les notes des pages 16 à 44 font partie intégrante de ces états financiers.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE FONDS

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2008	2007	2006
Cash flow des activités d'exploitation				
Résultat d'exploitation et autres profits		447	1 171	1 283
Amortissements normaux	3	3 169	3 144	3 002
Amortissement des subventions		(17)	(17)	(17)
Impôts	7	(80)	(116)	–
Rémunération fondée sur des actions	16	288	–	–
Diminution/(Augmentation) des créances	10	(395)	395	(1 829)
Diminution/(Augmentation) des stocks	9	47	(125)	(220)
(Diminution)/Augmentation des créditeurs	12	874	(68)	(593)
Produits financiers	6	248	112	45
Charges financières <i>dont intérêts payés</i>	6	(1 420) (1 185)	(1 517) (1 394)	(1 168) (958)
Différence de change		(276)	–	–
Total cash flow des activités d'exploitation		2 885	2 979	503
Cash flow des activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8	(702)	(1 478)	(982)
Subventions		57	35	30
Remboursements/(Paiements) cautions et dépôts		(13)	–	4
Total cash flow des activités d'investissement		(658)	(1 443)	(948)
Cash flow d'acquisition des entreprises liées		(422)	(3 492)	–
Ressources nettes de liquidités avant financement		1 517	(1 956)	(445)
Cash flow des activités de financement				
Remboursement d'emprunts à long terme	19	(2 771)	(3 579)	(1 794)
Nouvel emprunt		536	2 719	2 600
Frais financiers sur nouveaux emprunts		–	(159)	–
Amortissements frais financiers		144	184	181
Achat actions (contrat de liquidité)		31	3	1
Augmentation capital		–	2 525	–
Paiement capital/capital appelé		140	(6)	78
Flux net de liquidités provenant des activités de financement		(1 920)	1 696	1 065
Augmentation/ (Diminution) des liquidités	11	(115)	(260)	620
Ecarts de conversion		–	(20)	–
Total augmentation/ (diminution) des liquidités		(115)	(280)	620

Les notes des pages 16 à 44 font partie intégrante de ces états financiers.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES FONDS PROPRES

K€	Notes	Capital souscrit	Capital non appelé	Achat Actions propres	Prime d'émission	Réserves	Réserve instruments financiers	Intérêt minorité	Total
Solde au 1^{er} janvier 2007	13	4 414	(140)	(63)	631	7 517	(48)	-	12 311
Bénéfice/(Perte) net pour la période		-	-	-	-	(323)	-	-	(323)
Achat action propres (contrat de liquidité)		-	-	3	-	-	-	-	3
Augmentation de capital		506	-	-	2 019	-	-	-	2 525
Instruments financiers		-	-	-	-	-	81	-	81
Frais augmentation de capital		(6)	-	-	-	-	-	-	(6)
Ecart de conversion		-	-	-	-	(190)	-	-	(190)
Emprunts convertibles en capital/minorité		-	-	-	-	-	-	511	511
Intérêt minorité		-	-	-	-	(71)	-	71	0
Solde au 31 décembre 2007	13	4 914	(140)	(60)	2 650	6 933	33	582	14 912
Solde au 1^{er} janvier 2008	13	4 914	(140)	(60)	2 650	6 933	33	582	14 912
Bénéfice/(Perte) net pour la période		-	-	-	-	(924)	-	-	(924)
Réserve pour paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	-	(288)	-	-	(288)
Achat action propres (contrat de liquidité)		-	-	31	-	-	-	-	31
Intérêt minorité		-	-	-	-	71	-	(71)	-
Ecart de conversion		-	-	-	-	(749)	-	-	(749)
Instruments financiers		-	-	-	-	-	(228)	-	(228)
Emprunts convertibles en capital/minorité		-	-	-	-	-	-	(511)	(511)
Capital appelé		-	140	-	-	-	-	-	140
Solde au 31 décembre 2008	13	4 914	0	(29)	2 650	5 619	(195)	0	12 959

Selon les exigences de IAS 8, le Groupe a revu sa présentation du tableau des variations des capitaux propres pour faire ressortir les intérêts minoritaires qui au 31 décembre de l'exercice précédent avaient été inclus en capital et réserves. Le Groupe considère que cette répartition représente mieux les différents postes des capitaux propres à ces dates. De la même façon, la part des intérêts minoritaires dans le résultat ressort maintenant séparément.

Les notes des pages 16 à 44 font partie intégrante de ces états financiers.

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

(a) Activités

Coil S.A. (la « Société ») et ses filiales, Coil GmbH, Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited ont pour activité le traitement de surface (anodisation) d'aluminium et interviennent en tant que sous-traitants spécialisés dans le traitement de surface, pour le compte des plus grands laminoirs d'aluminium, des transformateurs d'aluminium et de consommateurs finaux, principalement en Europe.

Coil S.A., agissant sous le nom de « United Anodisers », est également fournisseur d'aluminium anodisé (métal plus traitement de surface) pour des projets architecturaux hors Europe.

(b) Principes comptables

Coil S.A. est une société de droit belge. La Société tient sa comptabilité en Euros (€).

Les comptes consolidés de Coil S.A. clos le 31 décembre 2008 comprennent la Société et ses filiales (ensemble « Coil » ou « le Groupe »). Le conseil d'administration a arrêté les comptes en date du 29 avril 2009.

(c) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») et les interprétations publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (« IASB ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

(d) Base de la présentation

Les comptes annuels sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont repris à leur juste valeur.

Les comptes semestriels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2008 et se rapportent à la période de 12 mois se clôturant au 31 décembre 2008.

La préparation des comptes annuels en conformité avec les IFRS requiert que le management procède à des estimations et définisse des hypothèses qui impactent le montant des actifs, passifs, charges et produits. La réalité peut différer de ces estimations. Les estimations comptables ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les ajustements des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles ont été revues si cette revue ne concerne que cette période, ou dans la période au cours de laquelle la révision a eu lieu et dans les périodes futures si cette révision affecte tant la période actuelle que les périodes future.

(e) Règles de consolidation

La méthode de consolidation par intégration globale concerne toutes les filiales qui sont contrôlées par Coil S.A., la société mère. Les sociétés filiales sont celles dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles la Société détient par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités.

Lorsqu'une filiale, au cours de l'exercice, commence à être contrôlée ou cesse d'être contrôlée, ses résultats sont inclus uniquement à partir de, ou jusqu'à la date à laquelle, le contrôle commence ou cesse.

Toute balance ou transaction entre les entreprises du Groupe est éliminée.

Une liste des filiales du Groupe est fournie dans la note 21.

(f) Devises

Les transactions libellées dans d'autres devises que l'Euro sont enregistrées initialement au taux en vigueur au jour de la transaction. Lors de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en résultent sont prises en compte dans le résultat de la période.

(g) Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur valeur historique. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments de couverture sous les capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée directement dans le compte de résultats.

(h) Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immeubles, machines et outillages sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, et sont diminués des amortissements cumulés et des dépréciations (voir Note 1(k)). Les terrains ne sont pas amortis. Le prix d'acquisition des immeubles, machines et outillages inclut le prix d'achat des matériaux, la main-d'œuvre, les frais environnementaux et les autres frais.

L'immeuble de Coil S.A. à Landen en Belgique a toutefois fait l'objet d'une réévaluation en 1989. L'écart de réévaluation correspondant, compris dans les fonds propres, est transféré progressivement dans les réserves à concurrence des amortissements annuels actés sur cet écart de réévaluation. Depuis, Coil S.A. n'a plus appliqué que le traitement de référence pour ses immobilisations corporelles.

Les dotations aux amortissements sont calculées de manière à amortir les immobilisations de façon linéaire sur leur durée probable d'utilisation économique. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur sont les suivants :

Constructions	10 – 25 ans
Lignes de production no.4 et no. 5	20 ans
Machines et outillage	3 – 20 ans
Mobilier et matériel roulant	3 – 20 ans

Les subventions non remboursables dont bénéficie la nouvelle ligne de production n° 5 de Coil GmbH en Allemagne sont déduites de son prix d'acquisition au moment de leur encaissement. L'amortissement des investissements correspondants est calculé sur le montant net de subventions.

Lorsque des éléments d'immobilisations corporelles ont des durées de vie économique utiles différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économique futurs de l'actif concerné, sont comptabilisés en charges.

Leasing

Les installations et outillages pris en leasing pour lesquels la Société assume tous les risques et bénéfices sont classés sous la dénomination « leasing financier ». Les autres biens en leasing sont classés sous la dénomination «leasing opérationnel».

Les leasings financiers sont repris au bilan par l'enregistrement d'un actif et d'une dette d'un montant équivalent à la valeur actuelle des paiements de leasing minima à la date de l'acceptation dudit leasing. Les biens en leasing repris à l'actif sont amortis conformément à la politique d'amortissement de la société. Les dettes de leasing sont diminuées des remboursements en capital, alors que la partie du paiement ayant trait à la charge d'intérêt est directement portée en résultat.

Les paiements effectués dans le cadre des leasings opérationnels sont enregistrés au compte de résultat, par tranches égales, pendant la durée du leasing, sauf lorsqu'une autre alternative est plus représentative de la durée pendant laquelle la société bénéficie de l'usage de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles

Le programme SAP et les coûts pour sa mise en place sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et sont amortis sur 10 ans.

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Goodwill

Les acquisitions de filiales et d'activités sont comptabilisées selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'échange) des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise, augmenté de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation sont portés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale comptabilisés à la date de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme un actif évalué au coût diminué du cumul des moins values. Si le goodwill est négatif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat parmi les « Autres produits ».

Lors de la cession d'une filiale, le montant attribuable au goodwill est inclus dans la détermination du résultat de la cession.

(i) Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. La valeur d'acquisition est établie selon la méthode FIFO (« first-in, first-out ») ; elle inclut les frais d'acquisition des stocks ainsi que les frais de transports et de conditionnements encourus. La valeur d'acquisition des stocks selon la méthode FIFO se justifie par le fait que le stock comptable se constitue de produits consommables (par exemple, les produits chimiques) et de pièces de rechange.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans des conditions normales de transaction, diminué des frais d'achèvement et des frais nécessaires à la réalisation de la vente.

(j) Créances commerciales

Les créances commerciales sont initialement valorisées à leur valeur réelle et ensuite amorties. A chaque clôture comptable, une estimation des créances commerciales douteuses est faite sur base d'une analyse de tous les montants arriérés. Les réductions de valeur sur créances douteuses sont pratiquées pendant l'exercice au cours duquel elles sont identifiées.

(k) Dépréciation

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur présente des flux de trésorerie estimés futurs. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie estimés futurs sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt de marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif. Pour les actifs qui eux-mêmes ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une dépréciation est reprise pour les éléments de l'actif lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

(l) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque Coil a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable.

(m) Avantages du personnel

La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.

Le coût du plan de pension de type prestations définies, lequel ne concerne que quelques employés, est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des employés participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obligations relatives aux pensions.

Les obligations de la Société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.

(n) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur « coût amorti », toute différence entre le coût et la valeur de remboursement est reprise au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles inclut les charges d'intérêts afférentes aux capitaux empruntés pour le financement de l'immobilisation pendant la période qui précède la mise en service effective.

(o) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

(p) Impôts

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'impôt différé actif sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent sera réalisé.

L'impôt sur le résultat de l'exercice consiste en l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique « capitaux propres » ; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite « liability method » sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale et la base comptable. Ceci est valable aussi bien pour les postes d'actif que pour les postes du passif. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés.

(q) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reprend le montant des ventes aux clients hors TVA et nettes d'autres taxes sur les ventes.

Les ventes de marchandises sont prises en chiffre d'affaires lorsque les risques et bénéfices sont transférés et qu'aucune incertitude significative ne subsiste concernant le paiement, les frais associés, et le retour possible des marchandises.

(r) Subventions

Les subventions gouvernementales ne sont reconnues que lorsque suffisamment de certitudes existent quant à leur octroi et quant au respect par la société des conditions associées à ces subventions. Les subventions sont prises en résultat de manière systématique, conformément au plan d'amortissement des immobilisations à l'origine de ces subventions.

(s) Information sectorielle

Depuis les acquisitions au Royaume Uni en février 2007, le Groupe considère que ses activités sont réparties en deux secteurs :

- l'anodisation en continu (Coil S.A. et Coil GmbH)
- l'anodisation par lots (Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited.)

(t) Standards et interprétations nouveaux ou changés

Application de nouvelles normes, amendements et interprétations des normes actuelles

Au courant de l'année les nouvelles normes, amendements et interprétations des normes actuelles suivants, sont devenus d'application:

IFRIC 11 IFRS 2 “Group and Treasury Share Transactions”

IFRIC 12 ‘Accords de concessions de service’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2008) ;

IFRIC 14 IAS 19 “Limite sur valeur comptable de l'actif de régime à prestations définies, obligations minimales de financement et leur Interaction”

L'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations des normes actuelles n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au moment d'application initiale et n'ont pas mené à des changements de principes de valorisation.

Application rétrospective de nouvelles normes et interprétations des normes actuelles

Les nouvelles normes, amendements et interprétations des normes actuelles suivants, qui sont publiés, ne sont pas encore d'application, ou ne sont pas encore accepté dan L'UE. L'entreprise a décidé de ne pas rétrospectivement appliquer de nouveaux standards

Amendements à IAS 1 ‘Présentation des états financiers – Approche révisée’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2009) ;

Révision de IAS 27 ‘Etats financiers consolidés et individuels’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier juillet 2009) ;

Révision de IFRS 3 ‘Regroupement d'entreprises’ (applicable aux regroupements d'entreprises avec date d'acquisition à partir du premier juillet 2009). Cette norme remplace IFRS 3 ‘Regroupement d'entreprises’ comme modifié en 2004 ;

IFRS 8 ‘Secteurs opérationnels’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2009). Cette norme remplace IAS 14 ‘Information Sectorielle’;

Révision de IAS 23 ‘Coûts d'emprunt’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2009) ;

Amendement à IFRS 2 ‘Païement fondés sur des actions – des conditions d'acquisitions, des droits et des annulations’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2009) ;

Amendements à IAS 32 ‘Instrument financiers : présentation’ et IAS 1 ‘Présentation des états financiers’ (applicable pour des périodes annuelles à partir du premier janvier 2009) ;

Les normes suivants, ont été modifiées suivant le projet d'amélioration annuel de l'IASB dont le contenu a été publié en mai 2008:

- IFRS 5 (amendement) “Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées” ainsi que IFRS 1, “Première application des normes d’information financière internationales” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 16 (amendement) “Immobilisations corporelles” ainsi que IAS 7, “Tableaux des flux de trésorerie” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 19 (amendement), “Avantages du personnel” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 20 (amendement), “Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l’aide publique” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 27 (amendement) “États financiers consolidés et individuels” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 28 (amendement), “Participations dans des entreprises associées” ainsi que IAS 32, “Instruments financiers : présentation” and IFRS 7, “Instruments financiers : informations à fournir” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 29 (amendement), “Information financière dans les économies hyper inflationnistes” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 31 (amendement), “Participations dans des coentreprises” ainsi que IAS 32 et IFRS 7 (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 38 (amendement), “Immobilisations incorporelles” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 39 (amendement), “Instruments financiers : comptabilisation et évaluation” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 40 (amendement), “Immeubles de placement” ainsi que IAS 16 (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- IAS 41 (amendement), “Agriculture” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)
- En plus, dans le cadre de ce projet, il y a eu quelques modifications mineurs à IFRS 7 “Instruments financiers : informations à fournir”, IAS 8, “Méthodes comptables, changements d’estimations comptables et erreurs”, IAS 10, “Événements postérieurs à la date de clôture”, IAS 18, “ Produits des activités ordinaires” et IAS 34, “ Information financière intermédiaire”.

IFRIC 13 ‘ Programme de fidélité clientèle’ (applicable pour des périodes annuelles à partir de premier juillet 2008)

IFRIC 15, “Contrats de construction d’Immeubles” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 janvier 2009)

IFRIC 16, “Couverture d’un nouvel investissement net dans une activité à l’étranger,” (applicable pour des périodes annuelles à partir du 1 octobre 2008)

La direction prévoit que l’application des nouvelles normes et interprétations n’aura pas d’impact significatif sur les états financiers au moment d’application initiale, autre que les informations supplémentaires à inclure dans les états financiers.

2. INFORMATIONS PAR SEGMENT

Par activité K€	Anodisation en continu		Anodisation par lots		Consolidé	
	2008	2007	2008	2007 (11 mois)	2008	2007
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	20 265	21 077	8 967	6 885	29 232	27 962
Résultat brut	2 863	4 215	3 005	2 007	5 868	6 222
Résultat opérationnel	(560)	677	1 007	495	447	1 171
Revenus financiers	–	–	–	–	248	112
Frais financiers	–	–	–	–	(1 420)	(1 517)
Résultat Net	–	–	–	–	(924)	(323)
Autres informations						
Actifs segmentés	27 716	30 882	4 311	4 455	32 027	35 337
Autres actifs	–	–	–	–	2 075	2 604
Actif total	–	–	–	–	34 102	37 941
Dettes	18 635	19 112	2 222	3 473	20 857	22 585
Investissements	619	1 418	83	60	702	1 478
Amortissements	3 062	2 913	64	217	3 126	3 130

Par région géographique K€	Belgique		Allemagne		France	Royaume Uni		Consolidé	
	2008	2007	2008	2007	2008	2008	2007	2008	2007
Actifs segmentés	16 455	20 099	11 145	10 783	116	4 311	4 455	32 027	35 337
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	2 075	2 604
Actif total	–	–	–	–	–	–	–	34 102	37 941
Investissements	444	1 208	132	210	43	83	60	702	1 478
Amortissements		2 335		577			217		3 130
Chiffre d'affaires	20 265	21 077	–	–	–	8 967	6 885	29 232	27 962

Les chiffres concernant l'anodisation en continu comprennent des ventes de métal anodisé pour un montant de 2 161 K€ représentant une marge brute d'environ 474 K€.

La production de Coil GmbH est entièrement faite en sous-traitance pour Coil NV. En conséquence, la totalité de son chiffre d'affaires est éliminé dans les comptes consolidés. Il n'y avait pas de segmentation géographique avant l'acquisition des filiales au Royaume Uni en février 2007.

Les services de la société française, United Anodisers SAS sont entièrement effectués pour le compte du groupe. En conséquence, la totalité de son chiffre d'affaires est éliminée dans les comptes consolidés.

Les utilisateurs finaux des produits traités par la société sont géographiquement très dispersés. L'analyse des ventes aux clients directs par région géographique peut s'établir comme suit:

K€	2008	2007
Allemagne	9 179	9 329
Royaume-Uni	8 448	7 097
Belgique	3 299	4 074
France	2 757	3 487
Italie	2 361	3 133
Etats Unis	1 553	–
Autres pays	1 635	842

3. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est établi après déduction des coûts de productions et des éléments suivants:

K€	2008	2007
Amortissements (note 8)	3 169	3 144

4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

K€	2008	2007
Total des frais de recherche et développement de l'exercice	180	239

Les frais de recherche et développement concernent le développement et l'amélioration des procédés et produits.

5. ANALYSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Nombre d'employés et coûts y afférents	2008	2007
Nombre moyen d'employés		
Direction et administration	70	66
Production	171	173
Total	241	239
Frais de personnel	K€	K€
Salaires	7 233	7 471
Charges sociales	1 843	1 677
Provisions et autres	613	592
Total	9 689	9 741

6. RÉSULTAT FINANCIER

K€	2008	2007
Produits financiers	(248)	(112)
Charges de la dette bancaire	1 336	1 435
Frais financiers et bancaires	84	82
Total	1 172	1 405

7. IMPÔTS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre l'impôt sur le revenu calculé au taux applicable et la charge d'impôt sur le revenu :

K€	2008	2007
Charge d'impôts courants		
Exercice en cours	-	-
(Reprises)/Compléments de provision des exercices antérieurs	-	-
Impôts différés		
Création et reprise de différences temporaires	187	188
Impôt différé actif calculé sur perte des exercices antérieurs	(187)	(188)
Total de (charge)/produit d'impôts repris en compte de résultats	-	-

Réconciliation du la charge d'imposition effective:

K€	2008	2007
Bénéfice avant impôts	(437)	(781)
Ajustement de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement	260	215
Intérêts notionnels	(404)	(360)
Total	(581)	(926)
Charge d'impôt sur base du taux applicable en Belgique	197	315
Effet des pertes de l'exercice pour lesquelles aucun impôt différé n'a été imputé	-	-
Différence de taux d'imposition	(39)	(102)
Utilisation de pertes fiscales récupérables	236	122
Impôt différé actif calculé sur pertes fiscales antérieures	-	295
Autres ajustements d'impôts	-	-
Total	0	0

Les taux d'imposition applicables au Groupe dans les pays où il opère est de 26,38% (Allemagne), 33,99% (Belgique) et 30,0% (Royaume Uni).

L'impôt des sociétés est calculé sur base des comptes annuels de la société, établis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation des différentes sociétés.

Au 31 décembre 2008, la société mère faisait état de pertes fiscales de 15 471 K€ (2007: 13 267 K€) et Coil GmbH de 2 072 K€ (2007 :2 454 K€). Les pertes fiscales de la maison mère peuvent, selon la législation belge en vigueur, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée, à condition toutefois que les entreprises concernées ne modifient pas leurs activités ni leur structure juridique. Les pertes fiscales en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables.

8. IMMOBILISATIONS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

K€	Terrains	Installations et Constructions	Mobilier Machines et Outillage	Total
Valeur d'acquisition:				
Au 1er janvier 2008	15 274	61 950	888	78 112
Différence de conversion	(392)	(539)	(66)	(997)
Additions	77	531	28	636
Subventions	–	(56)	–	(56)
Ventes	–	(36)	(71)	(107)
Au 31 décembre 2008	14 959	61 850	779	77 588
Amortissements:				
Au 1er janvier 2008	6 756	45 596	820	53 172
Différence de conversion	(25)	(195)	(57)	(279)
Dotations de l'exercice	699	2 284	49	3 032
Reprise des amortissements sur l'actif vendu	–	(33)	(69)	(102)
Au 31 décembre 2008	7 428	47 652	743	55 823
VNC 31 décembre 2008	7 531	14 198	36	21 765
VNC 31 décembre 2007	8 518	16 354	68	24 940

8.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

K€	Software	Goodwill	Total
Frais :			
Valeur d'acquisition			
Au 1er janvier 2008	946	2 604	3 550
Différence de conversion	–	(529)	(529)
Additions	66		66
Au 31 décembre 2008	1 012	2 075	3 087
Amortissements			
Au 1er janvier 2008	776	–	776
Amortissements	94	–	94
Au 31 décembre 2008	870	–	870
VNC 31 décembre 2008	142	2 075	2 217
VNC 31 décembre 2007	170	2 604	2 774

9. STOCKS

K€	2008	2007
Matériaux utilisés dans l'anodisation et consommables	1 595	1 669

Le stock est montré à sa valeur net réalisable, y inclus une moins value de 151 K€.

10. CREANCES

K€	2008	2007
Clients	4 006	4 686
Autres créances	1 846	956
Charges à reporter	83	150
Total	5 935	5 792

Au 31 décembre 2008, aucun effet à recevoir n'avait été escompté par le Groupe (2007: idem).

11. LIQUIDITÉS ET VALEURS DISPONIBLES

Les liquidités et valeurs disponibles reprises dans le tableau des ressources et emplois de fonds comprennent les montants suivants:

K€	2008	2007
En début d'exercice	1 807	2 081
Entrée de liquidités	(115)	(274)
En fin d'exercice	1 692	1 807

Les liquidités sont placées auprès d'institutions financières régies par les autorités nationales de contrôle financier. Il n'y a pas eu de mouvements non financiers (écarts de conversion) significatifs.

12. DETTES À COURT TERME

€'000	2008	2007
Fournisseurs	3 586	2 639
Charges à imputer	515	1 102
Dettes fiscales et sociales	1 091	941
Autres dettes à payer	395	200
Total	5 587	4 882

Les fournisseurs sont généralement payés sur 60 jours et sans paiement d'intérêts. Cependant le fournisseur le plus important de la Société est payé sur 30 jours; au delà de ce délai des intérêts sont payables au taux de 9,5 % par an.

13. CAPITAL

Le capital souscrit de la société comprend les actions ordinaires, sans notion de valeur nominale, suivantes:

	Nombre d'actions ordinaires	K€
Au 1er janvier 2008		
Capital souscrit	1 622 798	5 285
Achat d'emprunt convertibles (auparavant minoritaire)	-	(511)
Capital appelé	-	140
Augmentation de capital	-	-
Au 31 décembre 2008	1 622 798	4 914
Actions au porteur	1 615 661	-
Actions nominatives	7 137	-

En application des dispositions de la loi belge et des statuts de la société, chaque action ordinaire confère à son porteur le droit:

- de recevoir les dividendes décidés par le Conseil d'administration, conjointement à d'autres formes de distributions réalisées au prorata
- de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle et lors des Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires de la société.

Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action	2008	2007
Actions ordinaires au 1 ^{er} janvier	1 622 798	1 457 873
Effet des actions émises	-	95 492
Nombre moyen pondéré d'actions	1 622 798	1 553 365

Parts de fondateur

La société a émis 336 449 parts de fondateur (2007: idem), non transférables. Une part de fondateur n'a pas de valeur économique en termes de dividendes ou d'autres distributions, mais il confère le même droit de vote qu'une action ordinaire.

Prime d'émission

K€	2008	2007
Au 1er janvier	2 650	631
Prime d'émission	–	2 019
Au 31 décembre	2 650	2 650

Structure financière du Groupe

La structure financière du Groupe consiste de dettes, incluant les emprunts illustrés dans la note 14, liquidités et assimilés liquidités, ainsi que les capitaux propres détenus par les actionnaires de la maison-mère, incluant le capital, les réserves et le report à nouveau, illustrés par la note 13.

Le Groupe gère son capital et la balance dettes / capitaux propres afin d'assurer la solvabilité du groupe, tout en maximisant le retour sur capitaux investis. Le Comité de gestion du risque du Groupe réexamine la structure du capital deux fois par an. Lors de cette évaluation, le comité tient compte du coût du capital et des risques associés à chaque classe d'actif. Le Groupe vise un coefficient d'utilisation des fonds propres de 1,10 défini comme le rapport de la dette nette par rapport aux capitaux investis. Sur la base des recommandations du comité, le Groupe s'attend à ce que son coefficient d'utilisation des fonds propres se situe entre 1 et 1,10.

Le coefficient d'utilisation des fonds propres s'élevait en fin d'année à :

K€	2008	2007
Dettes (voir note 14)	14 865	17 510
Liquidités et équivalents de liquidité	(1 692)	(1 807)
Dette nette	13 173	15 703
Capitaux investis *	12 959	14 912
Rapport entre la dette nette et les capitaux investis	1,02	1,05

*Les capitaux investis comprennent le capital et les réserves du Groupe.

14. DETAIL DES EMPRUNTS BANCAIRES

K€	Echéances	Taux d'intérêt	2008	2007
Coil S.A.				
Crédit d'investissement	1998-2018	5,15%	300	331
Autres emprunts	1998-2009	7.3%	9	26
Crédit à long terme	2004-2010	EURIBOR+2,5%	2 000	3 000
Crédit à long terme	2004-2010	EURIBOR+2,5%	3 600	3 600
Frais de financement	-	-	(55)	(119)
Coil GmbH				
Crédit d'investissement	2004-2019	4,3%	4038	4 423
Crédit d'investissement	2004-2018	EURIBOR + 1,85%	2 258	2 484
Autres emprunts	2004-2011	EURIBOR+1,83%	847	1 185
Autres emprunts	2005-2018	EURIBOR+1,85%	460	506
Crédits courte terme	-	-	498	-
Frais de financement	-	-	(278)	(336)
United Anodisers Limited				
Crédit d'acquisition	2007-2012	LIBOR + 2,0%	340	596
Crédit immobilier	2007-2022	LIBOR + 1,75%	890	1 237
Crédits courte terme		Yorkshire Bank Base Rate + 2%	38	710
Frais de financement			(80)	(133)
Total			14 865	17 510

Répartition par type de taux

	Au taux fixe		Au taux variable		Total	Total
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
A moins d'un an (note 12)	424	432	6 938	2 558	7 362	2 990
A plus d'un an	3 924	4 348	3 579	10 760	7 503	14 520
Total	4 348	4 780	10 517	13 318	14 865	17 510

Échéanciers de remboursement des dettes à long terme:

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Plus d'un an, moins de deux ans	416	424	672	1 845	1 088	2 269
Plus de deux ans, moins de trois ans a	416	416	622	5 326	1 038	5 742
Plus de trois ans, moins de quatre ans	416	416	347	676	763	1 092
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	416	416	347	401	763	817
Plus de cinq ans	2 260	2 676	2 004	2 512	4 264	5 188
Total	3 924	4 348	3 992	10 760	7 916	15 108
Frais financiers	–	–	–	–	(413)	(588)
Total	3 924	4 348	3 992	10 760	7 503	14 520

Résumé des modalités d'emprunt

- Les échéances des dettes à long terme à taux fixe ne dépassent pas 10 ans (2007: 11 ans). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les emprunts est de 6,62 % par an (2007: 6,06 % par an). Le Groupe couvre une partie des emprunts via un swap de taux échangeant un intérêt à taux fixe contre un intérêt à taux variable (voir Note 20)
- Garantis par une hypothèque sur les terrains et constructions dont le Groupe est pleinement propriétaire: certains actifs de la société font l'objet d'une inscription hypothécaire de premier rang. Au 31 décembre 2008 ils se chiffraient à 2 311K€ (2007: 2 536 K€) pour Coil S.A., 7 497 K€ (2007: 7 980€) en premier et second rang pour Coil GmbH et 1 002K€(2007 :1337K€) pour United Anodisers et ses filiales. Coil S.A. se porte caution de Coil GmbH pour un montant maximum de 13 580 K.
- Garantis par un droit sur certains comptes à recevoir du Groupe : 2008 :710 K€ (2007 : 710 K€).

15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

K€	Actifs		Passifs	
	2008	2007	2008	2007
Immobilisations corporelles	–	–	266	561
Pertes fiscales reportées	792	978	–	–
Autres éléments	(25)	25	–	–
Impôts différés bruts	767	1 003	266	561
Compensation fiscale	69	(117)	20	(117)
Impôts différés net	836	886	286	444

16. DROITS ET ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS

Il n'y avait aucun engagement relatif à l'acquisition d'immobilisations, approuvé par les conseils d'administration de Coil S.A. et ses filiales au 31 décembre 2008.

Les paiements de loyers minimaux dans le cadre de leasings opérationnels non résiliables s'établissent comme suit:

K€	2008	2007
Payable dans l'exercice	300	218
Payable entre un et cinq ans	59	276
Total	359	494

Avantages

Le 12 mai 2006, le conseil d'administration a pris la décision de principe, sous réserve d'avis externes, d'offrir à Finance & Management International N.V. (« FMI ») un avantage équivalent à 5% du total des actions émises par la société au moment de l'octroi de cet avantage, à un prix de 0 €. Cet avantage était notamment destiné à inciter le management à poursuivre ses efforts de renforcement de la valeur de l'entreprise pour les actionnaires.

Dans l'attente de l'attribution de cet avantage, il a été convenu entre la Société et FMI que FMI serait en droit de réclamer la contre-valeur en cash de cet avantage (soit la valeur de marché d'un nombre d'actions correspondant à 5% du total des actions émises par la société au moment du paiement) dans un nombre limité de circonstances. Ces circonstances sont soit la démission de FMI comme administrateur délégué, soit en cas de décès ou d'incapacité permanente de Mr. Hutton d'exercer sa fonction.

Le 29 avril 2009, le conseil d'administration a décidé d'accorder à FMI un bonus, qui se substituera à l'avantage visé ci-dessus et qui est soumis aux conditions (i) que ce bonus soit immédiatement et intégralement attribué à M. Timothy Hutton et immédiatement et intégralement investi par M. Timothy Hutton ou une compagnie possédée ou

contrôlée par M. Hutton dans de nouvelles actions ordinaires de la Société et (ii) qu'une Assemblée Générale Extraordinaire, à convoquer pour le mois de juin 2009, décide d'émettre 85 410¹ nouvelles actions ordinaires en faveur de M. Hutton ou d'une société détenue ou contrôlée par M. Hutton. Le montant du bonus sera équivalent au prix de souscription des 85 410² actions ordinaires, calculé sur la base de la moyenne des cours de l'action durant les trente jours précédant l'émission. Sous réserve de l'approbation de l'émission et de la souscription des nouvelles actions, l'accord mentionné dans le paragraphe ci-dessus sera résilié.

Selon IFRS 2, une provision de €288K a été constituée. Cette provision a été comptabilisée dans les frais des services commerciaux et administratifs en contrepartie des capitaux propres. En cas de vote négatif de l'assemblée générale extraordinaire, ces écritures comptables seront reprises dans les comptes annuels prochains.

Covenants

Cfr. IAS 1 § 65-67

Au 31 décembre 2008 le groupe n'a pas pu respecter certaines de ces obligations relatives aux dettes financières. En application d'IAS 1, la Société a reclassé ces dettes financières à plus d'un an avec les dettes à un an au plus. La Société est actuellement en discussion avec le consortium des banques pour renégocier les covenants portant sur ces dettes. A la date de l'approbation des comptes par le conseil d'administration, aucune révocation ou résiliation de crédit n'a été reçue par la Société.

B) PASSIFS ÉVENTUELS

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe reçoit, de temps à autre, des réclamations concernant les produits traités. Lorsque ce genre de réclamation met clairement en cause sa responsabilité, la politique de la société a toujours été de régler le litige au plus vite. Dans d'autres cas, la société peut être amenée à participer avec d'autres parties à une procédure juridique au terme de laquelle la responsabilité finale pourra être imputée au fournisseur de métal, au fournisseur de matières premières, voire à la partie responsable de l'usage final ou de l'installation du métal traité par la société. Comme il est d'usage dans ce genre de situation, il se peut en outre que le montant réclamé par une tierce partie excède toute indemnisation raisonnable du préjudice que ladite tierce partie affirme avoir subi. Cela étant, le Groupe ne considère pas qu'une ou plusieurs réclamations en suspens puissent avoir une incidence significativement négative sur ses activités ou sa situation financière.

La société est en litige avec un ancien membre du management. C'est actuellement impossible d'évaluer le résultat de ce litige et les conséquences financières éventuelles. La société pense qu'elle aura gain de cause.

Le 17 septembre 2008, Alucoat Conversion SAU (voir page 9), un actionnaire de la Société a introduit une procédure judiciaire à l'encontre de la Société en vue de la désignation, par le Tribunal de commerce, d'un expert ayant pour mission d'enquêter sur diverses questions relatives à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance d'entreprise de la Société. La Société s'oppose à cette demande au motif que les reproches formulés sont dépourvus de tout fondement.

¹ Erratum: 88 196

² Erratum: 88 196

17. PARTIES LIES

A) ADMINISTRATEURS

La rémunération totale des administrateurs et directeurs du Groupe s'établit comme suit:

K€	2008	2007
Administrateurs et directeurs	47	25

B) ENTREPRISES AVEC ADMINISTRATEUR COMMUN

Durant la période, 839 K€ (2007: 945 K€) ont été payées à Finance & Management International N.V., administrateur de la Société, pour des services de management et de conseil dispensés à la Société.

C) DETTES ET CREANCES

Au 31 décembre, la société mère détenait les créances et dettes suivantes vis-à-vis des autres sociétés du groupe ou vis-à-vis des administrateurs:

K€	2008	2007
Créances sur entreprises avec administrateurs commun	3 337	3 052
Dettes envers entreprises avec administrateurs commun	460	–
Créances sur administrateurs	–	–
Dettes envers administrateurs	14	–

Les dettes et créances ne sont pas garanties et ne contiennent pas de clauses de garanties vis-à-vis les bénéficiaires.

18. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Au 29 avril 2009, aucun événement n'est survenu postérieurement au 31 décembre 2008, qui soit susceptible d'avoir exercé un impact significatif sur les comptes consolidés de la société.

19. ANALYSE DES MODIFICATIONS DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

K€	Emprunt à long terme	Capital
Au début de l'exercice:	17 510	4 714
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	<i>2 990</i>	<i>-</i>
<i>A plus d'un an</i>	<i>14 520</i>	<i>-</i>
Mouvements de l'exercice:		
Ecart de conversion	(554)	-
Remboursements d'emprunts à long terme	(2 771)	-
Nouveaux emprunts	536	-
Frais	144	-
Rachat actions propres (contrat de liquidité)	-	31
Capital appelé	-	140
Au 31 décembre 2008:		
A moins d'un an	7 362	-
A plus d'un an	7 503	-
Total	14 865	4 885

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

1) Catégories d'instruments financiers

K€	31/12/2008	31/12/2007
Actifs financiers		
Instruments dérivés utilisés dans certaines relations de comptabilité de couverture	-	75
Emprunts et sommes à recevoir (y compris les liquidités et équivalents de liquidité)	7 627	7 599
Passifs financiers		
Instruments dérivés utilisés dans certaines relations de comptabilité de couverture	195	42
Coût amorti des emprunts	13 090	19 402

2) Principales règles comptables

Les principales règles et méthodes comptables en vigueur, y compris le critère de reconnaissance, le critère de mesure et la base sur laquelle les recettes et dépenses sont identifiées, pour chaque classe d'actif, pour la dette financière et pour les instruments financiers, sont fournies dans la Note 1.

3) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers est déterminée comme suit :

- la juste valeur des actifs et des passifs financiers soumis à des conditions générales standard et négociés sur des marchés de capitaux liquides actifs est déterminée en se référant aux cours du marché ;
- la juste valeur des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des instruments dérivés) est déterminée conformément aux modèles de prix généralement acceptés sur la base d'une analyse des flux de trésorerie actualisés en utilisant les prix de transactions observables sur le marché actuel et les cotations des intermédiaires financiers pour des instruments similaires ;
- la juste valeur des instruments dérivés se calcule en utilisant les cours cotés. Lorsque ces cours ne sont pas disponibles, on a recours à l'analyse des flux de trésorerie actualisés en utilisant la courbe de rendement applicable pour la période de validité des instruments, lorsqu'il s'agit d'instruments dérivés non optionnels et des modèles d'évaluation du prix de l'option pour les instruments dérivés.

Evaluation des dérivés

Les contrats de change à terme sont mesurés en utilisant les cours du change à terme et les courbes de rendement dérivées des cours des taux d'intérêts à l'échéance des contrats.

Les swaps de taux d'intérêt sont mesurés à la valeur présente des flux de trésorerie estimés et actualisés sur la base des courbes de rendement applicables dérivées des taux d'intérêt cotés.

Sauf exceptions détaillées dans le tableau ci-dessous, les administrateurs considèrent que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers valorisés à leur coût amorti dans les états financiers est proche de leur juste valeur :

K€	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers	-	-	-	-
Emprunts :				
Emprunts bancaires à taux d'intérêt fixe	4 039	3 111	4 423	3 987

Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie était de 6,6 % sur la base d'un taux de swap coté de 4,3 % et en laissant la marge de risque de crédit constante.

La valeur marchande des liquidités, des créances commerciales, des dettes commerciales et des emprunts ne diffèrent pas significativement de leurs valeurs comptables.

4) Objectifs de la gestion du risque financier

La fonction « Trésorerie du Groupe » fournit des services à l'entreprise, coordonne l'accès aux marchés financiers nationaux et internationaux, surveille et gère les risques financiers liés aux opérations du Groupe par le biais de rapports internes, qui analysent l'exposition aux risques suivant leur degré et leur importance. Ces risques

comprennent le risque de marché (notamment le risque de change, les risques sur taux d'intérêt liés à la juste valeur et le risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité et les risques sur taux d'intérêt liés aux liquidités.

Le Groupe s'efforce de minimiser les effets de ces risques en utilisant des instruments financiers dérivés pour couvrir cette exposition. L'utilisation de dérivés financiers est régie par les politiques du Groupe approuvées par le conseil d'administration qui élabore des principes consignés par écrit sur les risques de change, les risques sur taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation de dérivés financiers et d'instruments financiers non dérivés, et l'investissement des surplus de liquidités. La conformité à ces politiques et aux limitations de l'exposition au risque est analysée par les réviseurs internes en continu. Le Groupe n'engage, ni ne négocie d'instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

5) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les créances commerciales est limité dans la mesure où le poste « Créances commerciales » est présenté après déduction des provisions pour créances douteuses ou irrécouvrables.

Le Groupe a adopté une politique qui n'autorise à négocier qu'avec des contreparties solvables et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin d'atténuer le risque de pertes financières en cas de défaillances. Le Groupe n'effectue des transactions qu'avec des entités qui sont cotées comme valeur d'investissement ou mieux encore. Ces informations sont fournies par des agences de notation indépendantes dans la mesure du possible et si ce n'est pas possible, le Groupe utilise d'autres informations financières à la disposition du public et ses propres antécédents de négociation pour coter ses principaux clients. L'exposition du Groupe au risque et la notation de ses contreparties sont surveillées en permanence et la valeur globale des transactions réalisées est répartie entre des contreparties agréées. L'exposition au risque est contrôlée via des critères imposés aux contreparties qui sont eux-mêmes examinés et approuvés chaque année par le comité de gestion du risque.

Les clients se répartissent entre différents secteurs industriels et différentes zones géographiques. L'évaluation continue du crédit se fait en fonction de la santé financière des clients et, le cas échéant, une couverture par une assurance-crédit est mise en place.

Le Groupe n'a pas de crédits significatifs. La concentration du risque de crédit n'a jamais dépassé 5 % des actifs monétaires bruts pendant l'année. Le risque de crédit sur les avoirs liquides et instruments financiers dérivés est limité parce que les contreparties sont des banques dont la cote de crédit attribuée par des agences de notation internationales est élevée.

6) Risques de marché

Les activités du Groupe l'exposent en tout premier lieu au risque des variations des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. Le Groupe engage une série d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de variation des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, notamment:

- des contrats de change à terme pour couvrir le risque de variation des taux de change provenant de l'exportation ;
- des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque de hausse des taux d'intérêt.

6.1) Gestion du risque de variation des taux de change des devises étrangères

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. Par conséquent, son exposition aux fluctuations des taux de change est plus grande. L'exposition au risque de variation des taux de change est gérée selon des paramètres définis dans les politiques approuvées en utilisant des contrats de change à terme.

La valeur comptable des devises étrangères du Groupe dénommée actifs monétaires et passifs monétaires à la date du bilan est la suivante :

K€	Actifs monétaires		Passifs monétaires	
	2008	2007	2008	2007
Devise de Coil S.A. (\$ / £)	438	50	129	3
Devise des filiales au Royaume- Uni (£)	5 832	5 406	4 101	3 747
Autres	-	-	-	-

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

Le Groupe est surtout exposé à la devise des sociétés basées au Royaume-Uni (livre sterling).

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et diminution de 10 % de la devise nationale (€) par rapport aux devises étrangères concernées. Le taux de sensibilité utilisé pour indiquer le risque de variation du taux de change des devises étrangères en interne aux membres de la direction s'élève à 10 % et ce montant représente l'évaluation par la direction des fluctuations raisonnablement possibles des taux de change des devises étrangères. L'analyse de sensibilité comprend uniquement le solde existant de devises étrangères dénommées à valeur vénale fixe et ajuste leur montant en fin de période pour une variation de l'ordre de 10 % des taux de change des devises étrangères. L'analyse de sensibilité inclut les emprunts externes ainsi que les emprunts aux opérations étrangères du Groupe où le libellé de l'emprunt est dans une devise autre que la devise du prêteur ou de l'emprunteur. Un nombre positif ci-dessous indique une augmentation du profit et des autres participations lorsque la devise nationale remonte de 10 % par rapport à la devise concernée. En cas de baisse de 10 % de la devise nationale par rapport à la devise concernée, il y a un impact négatif du même ordre sur le profit et les autres participations et les soldes ci-dessous sont négatifs.

Devise et impact

K€	2008	2007
Profit ou (perte)	215	186
Autres participations	-	-

Les comptes concernés par ces fluctuations sont principalement les comptes à recevoir et à payer en livres sterling.

6.2) Gestion du risque de liquidité et variation des taux d'intérêts

La responsabilité de la gestion du risque de liquidité incombe au Conseil d'administration qui a élaboré un cadre à celui-ci pour gérer les besoins du Groupe en termes de financement à court, moyen et long termes et en termes de

gestion de ses liquidités. Dans la mesure du possible et dans des circonstances dont le Groupe a la maîtrise, le Groupe gère le risque de liquidité en se ménageant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en ajustant les dates d'échéance des actifs et passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de variation des taux d'intérêt

Les taux d'intérêts et les échéances de remboursement des emprunts sont détaillés dans la Note 14.

Gestion des risques sur taux d'intérêts

Le Groupe est exposé aux risques sur taux d'intérêts lorsque des entités du Groupe empruntent des fonds à taux d'intérêts fixes et flottants. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux flottant, en ayant recours à des contrats de swap de taux d'intérêt et des accords de taux futur. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées afin de s'aligner sur les politiques définies en matière de taux d'intérêt et de prise de risques, en veillant à ce que des stratégies de couverture optimales soient définies soit en ajustant le bilan, soit en protégeant les frais d'intérêt en ayant recours à différents cycles de taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été effectuée en fonction de l'exposition aux taux d'intérêt pour les instruments dérivés et non dérivés à la date du bilan. Pour les dettes à taux flottant, l'analyse part du principe que l'encours de la dette à la date du bilan a existé pendant toute l'année. Une augmentation ou une diminution de 0,5% est utilisée pour indiquer le risque de taux d'intérêt en interne aux membres de la direction et elle représente l'évaluation par la direction des modifications des taux d'intérêt qui pourraient raisonnablement avoir lieu.

Si les taux d'intérêt avaient été 0,5% plus haut/plus bas et toutes les autres variables constantes, le bénéfice du Groupe au 31 décembre 2008 aurait diminué/augmenté de 26 K€ (2007 : diminution/augmentation de 27 K€). Ceci est principalement dû à l'exposition du Groupe aux taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable et la sensibilité du Groupe aux taux d'intérêt resterait stable.

Les tableaux ci-dessous détaillent les échéances contractuelles du Groupe concernant ses passifs financiers non dérivés. Les tableaux ont été élaborés en fonction des flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers sur la base de la première date à laquelle le paiement peut être exigé du Groupe. Le tableau inclut les flux de trésorerie se rapportant aux sommes principales et aux intérêts.

Intérêt effectif moyen pondéré

	Taux	1 an	5 ans	5 ans et +	Total
	%	K€	K€	K€	K€
2008					
Instruments à taux d'intérêt variable	6,6	7 397	4 459	2 667	14 524
Instruments à taux d'intérêt fixe	4,3	442	1 755	2 745	4 943
Total	–	7 839	6 214	5 413	19 467
2007					
Instruments à taux d'intérêt variable	6,2	2 716	9 040	3 290	15 048
Instruments à taux d'intérêt fixe	4,3	450	1 764	3 251	5 466

Le tableau suivant détaille l'analyse de liquidité du Groupe pour ses instruments financiers dérivés. Le tableau a été élaboré en fonction des entrées/sorties de liquidités nettes non actualisées pour les instruments dérivés qui sont remboursés sur une base nette et les entrées (et sorties) brutes non actualisées pour les dérivés qui exigent un remboursement brut. Quand le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixé, le montant pris en compte a été défini en référence aux taux d'intérêts prévus tels qu'illustrés par les courbes de rendement existant à la date du rapport de gestion.

K€	Moins d'un an	1–5 ans	5 ans et +
2008			
Net remboursé :			
Swaps de taux d'intérêt	15	–	–
Total	15	–	–
2007			
Net remboursé :			
Swaps de taux d'intérêt	26	15	–
Total	26	15	–

Contrats de swap de taux d'intérêt

Par le biais de contrats de swap de taux d'intérêt, le Groupe s'engage à échanger la différence entre les montants des intérêts à taux fixes et flottants calculés sur des capitaux notionnels convenus. Ces contrats permettent au Groupe d'atténuer le risque des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur juste de la dette à taux fixe et les expositions au risque de variation des flux sur la dette à taux variable. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date du rapport est fixée en actualisant les flux de trésorerie futurs en utilisant les courbes à la date du rapport de gestion et le risque de crédit inhérent au contrat et est communiquée ci-dessous. Le taux d'intérêt moyen se base sur les soldes existants à la fin de l'exercice.

Coil S.A. et Coil GmbH sont couvertes contre les fluctuations des taux d'intérêt variables par les contrats de swap de taux d'intérêt suivants:

Débiteur	Montant (K€)	Echéance	Valeur réelle au 31 décembre 2008 (K€)	Contrepartie	Dû par le débiteur	Dû au débiteur
Coil GmbH	2 678	30/12/13	(161)	Commerzbank	6,67 %	EURIBOR 3 mois + 1,85 % (4,841 %)
Coil GmbH	846	30/6/11	(26)	Commerzbank	6,72 %	EURIBOR 3 mois + 1,83 % (4,821 %)
Coil S.A.	2 250	26/1/11	(5)	ING	3,07 %	EURIBOR 3 mois (2,254 %)

Les swaps de taux d'intérêt entre la Société et son contrepartie ont lieu une fois par trimestre. Le taux flottant sur les swaps des taux d'intérêt est le taux interbancaire en Euros (EURIBOR). Le Groupe règle la différence entre le taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt flottant sur une base nette.

Tous les contrats de swap de taux d'intérêt échangeant des montants d'intérêt à taux flottant contre des montants d'intérêt à taux fixe, constituent des couvertures des flux de liquidités dont le but est de réduire l'exposition du Groupe au risque de liquidité résultant de taux d'intérêt variables sur les emprunts. Les swaps de taux d'intérêt et les paiements des intérêts sur les emprunts ont lieu en même temps. Les éventuelles pertes ou profits générés par la réévaluation des swaps sont pris dans le compte de résultat de la période.

21. FILIALES ET ACTIONNARIATS DE COIL S.A./N.V.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquelles la Société détient des actions directement ou indirectement :

Nom de la société	Pays de constitution	% du capital détenu (directement ou indirectement)
Coil GmbH	Allemagne	100%
ΚΟΪΛ ΕΛΛΑΣ Α.Ε (« Coil Hellas S.A. ») en liquidation	Grèce	100%
United Anodisers Limited	Angleterre	100%
Gweco 342 Limited	Angleterre	100%
Gweco 319 Limited	Angleterre	100%
Heywood Metal Finishers Limited	Angleterre	100%
LHT Anodisers Limited	Angleterre	100%
United Anodisers SAS	France	100%

22. DECLARATION PORTANT SUR LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT FINANCIER DU 31 DECEMBRE 2008

Nous attestons au nom et pour compte de la société Coil SA, qu'à notre connaissance les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion pour la période clôturée au 31 décembre 2008 contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des lois et correspond aux états financiers consolidés.

Laurent Chevalier, Président du conseil d'administration

Finance & Management International NV, Administrateur délégué représenté par Timothy Hutton

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE COIL SA SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 34.102 kEUR et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidé de 924 kEUR. Ces comptes comprennent plusieurs filiales significatives de droit belge ou de droit étranger dont le contrôle a été confié à d'autres réviseurs; dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons obtenu leur attestation de la contribution de ces filiales à l'ensemble consolidé.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Mentions complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 6 mai 2009

BDO Atrio Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Lieven van Brussel